

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE L'AVEYRON

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE VEZINS DE LEVEZOU

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	9
Date de la convocation		
13 juillet 2022		

Séance du 22 juillet 2022

L'an deux mille deux, le vingt-deux juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel AYRINHAC, Maire.

Présents : Daniel AYRINHAC, Daniel JALBERT, Chantal CHASSAN, Marie-France SEILLIER, Arnaud VIALA, Jean-Marie BANCAREL, Georges CLUZEL, Gabrielle MAYMARD, Patrick BATTANDIER,

Absents :

Excusés : Jérôme PASCAL, Achille AMET, Angélique ANDRIEU, Marie-Christine COLIN.

M. Jérôme PASCAL a donné pouvoir à Mme Chantal CHASSAN, M. Achille AMET a donné pouvoir à M. Daniel AYRINHAC

Secrétaire de séance : Gabrielle MAYMARD,

34 / 2022

Objet : Décision modificative n° 1 au Budget Assainissement

Considérant que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, et l'état d'avancement des projets de la commune, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits en section d'investissement et en section de fonctionnement du budget principal. Il convient aussi de prendre en compte la reprise d'emprunts de la commune.

M. le Maire présente le détail de la décision modificative :

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 61523 : Réseaux		1 572.61 €		
D 627 : Services bancaires et assimilés		300.00 €		

TOTAL D 011 : Charges à caractère général		1 872.61 €		
D 023 : Virement à section investis.	4 178.30 €			
TOTAL D 023 : Virement à la sect^o d'investis.	4 178.30 €			
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	700.00 €			
D 6688 : Autres		3 670.06 €		
TOTAL D 66 : Charges financières	700.00 €	3 670.06 €		
R 7581 : FCTVA				664.37 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation				664.37 €
Total	4 878.30 €	5 542.67 €		664.37 €
Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 166 : Refinancement de dette		2 778.30 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		2 778.30 €		
D 1641 : Emprunts en euro	1 400.00 €			
D 166 : Refinancement de dette		118 708.27 €		
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	1 400.00 €	118 708.27 €		
R 021 : Virement section exploitation			4 178.30 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.			4 178.30 €	
R 1641 : Emprunts en euro				2 778.30 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales				2 778.30 €
R 166 : Refinancement de dette				121 486.57 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées				121 486.57 €
Total	1 400.00 €	121 486.57 €	4 178.30 €	124 264.87 €
Total Général		120 750.94 €		120 750.94 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité d'approuver la présente décision modificative.

Voté à l'unanimité

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Copie certifiée conforme,*



**Le Maire
Daniel AYRINHAC**